



AGIR POUR LE LOGEMENT
Région
PARIS/ÎLE-DE-FRANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 20 juin 2017

La sécurité des Franciliens au cœur de la nouvelle convention signée entre la FNAIM du Grand Paris, de la Région Île-de-France et de la Seine-et-Marne et la gendarmerie d'Île-de-France

La FNAIM du Grand Paris, la Région FNAIM Paris IDF et la FNAIM de Seine-et-Marne signent une convention avec la gendarmerie d'Île-de-France pour élargir leur coopération à la Seine-et-Marne (77). Cette convention vise à renforcer la sécurité des personnes et des biens dans les immeubles gérés par leurs adhérents, dans les villes et agglomérations situées en zone de compétence de la gendarmerie. Elle vient prolonger la convention signée en 2014 par la chambre de la FNAIM du Grand Paris et la gendarmerie d'Île-de-France dans les départements du 91, 95 et 78.

Sécurité et immobilier, deux sujets étroitement liés

La délinquance et l'atteinte à la sécurité des Franciliens ne s'arrêtent pas aux pieds des immeubles. Problèmes de squats, trafics de drogue ou prostitution profitent des parties communes des immeubles et peuvent rendre les accès aux logements peu sûrs. A cela, viennent s'ajouter les incivilités ou problèmes de voisinages. C'est pourquoi, depuis 17 ans, la FNAIM du Grand Paris s'engage en faveur de la sécurité immobilière afin de rappeler à tous leurs obligations et d'encourager le déploiement de solutions concrètes au sein de chaque immeuble.

En mars dernier, la FNAIM du Grand Paris publiait un indice de l'attractivité immobilière des villes du Grand Paris qui montrait que, sous l'effet de la montée de la violence, le triangle vertueux, « emploi – logement – transport » se transforme, depuis 2 ans, en un triangle « logement – transport – sécurité » dans la région francilienne et du Grand Paris. Les professionnels en charge du logement interrogés, qu'ils soient adjoints au maire, promoteurs ou investisseurs, s'accordent tous à classer la sécurité parmi les critères en tête de leurs préoccupations.

Patrick STODULKA, Président de la Région FNAIM Paris IDF : « Face aux actes de délinquance courants, un nouveau problème a renforcé la crainte de nos concitoyens : le terrorisme. Ces actes ont la particularité qu'ils doivent être traités le plus en amont possible par le renseignement. Les forces de sécurité et de gendarmerie, particulièrement mises à l'épreuve ces mois passés, ont besoin d'être soutenues dans leur action. En tant qu'acteurs de terrain, les professionnels de l'immobilier doivent tous être impliqués dans cette mission ».

Sylvain ROUX, Président de la Chambre FNAIM de Seine-et-Marne : « La lutte contre le vandalisme dans un département si grand que la Seine-et-Marne demande un très grand professionnalisme. La coopération



AGIR POUR LE LOGEMENT
Région
PARIS/ÎLE-DE-FRANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE



entre la gendarmerie de Seine-et-Marne et notre réseau d'agences immobilières complétera les dispositifs existants pour améliorer la qualité de vie dans notre département. »

Didier Camandona, Président de la FNAIM du Grand Paris commente : « *La sécurité est un sujet qui nous concerne tous. C'est pourquoi nous avons souhaité nous engager aux côtés de la gendarmerie, comme nous l'avons fait avec la préfecture de police et les pompiers en Île-de-France. Chacun a besoin de l'autre pour gagner en efficacité dans les actions menées. Cela n'exonère pas les propriétaires, locataires et syndic de leurs responsabilités, bien au contraire. »*

Le général de corps d'armée Jean-Marc Loubès, commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris : « *La gendarmerie est totalement engagée dans la prévention de la délinquance le plus en amont possible de la commission des infractions. Ce partenariat exprime la volonté commune de travailler en faveur de la sécurité des Franciliens et de permettre aux professionnels de l'immobilier d'être informés et accompagnés dans ce domaine sensible. »*

De nombreuses actions de terrain pour la sécurité des Franciliens

Grâce à la synergie créée par les réseaux formés par les adhérents FNAIM et les gendarmes référents, ces actions s'organisent autour de deux axes :

- **Le réseau de renseignement** : dans chacun des 4 départements de la grande couronne, un officier de gendarmerie est tout particulièrement chargé de la prévention de la délinquance. Ces officiers sont aidés par un réseau de gendarmes correspondants sûreté. Les liens et les contacts entre les gendarmes et les adhérents FNAIM, associés à une réactivité et une bonne connaissance du terrain permettent le bon fonctionnement de ce réseau.
- **La prévention situationnelle** : à chaque situation, il faut identifier les risques pour proposer des solutions adaptées (clôtures, gestion des espaces verts, éclairages, contrôles d'accès, vidéo-protection, ...). Mieux informés et sensibilisés aux problématiques de sécurité par les gendarmes correspondants sûreté, les adhérents FNAIM peuvent ainsi conseiller et proposer à leurs copropriétaires la mise en place de dispositifs visant à renforcer leur sécurité.

Patrick Stodulka, de la gendarmerie à l'immobilier

Symbole du renforcement des liens entre les professionnels de l'immobilier et la gendarmerie d'Île-de-France, Patrick Stodulka, ancien gendarme, a été nommé en 2016 Président de la Région FNAIM Paris Île-de-France. Après l'École Interarmées des Sports et une carrière de 10 ans dans la gendarmerie, il décide en 1979 de se consacrer au secteur de l'immobilier. Formé au prestigieux ICH, l'institut de droit et d'économie appliqués à l'immobilier, il crée sa première agence dès 1983. En 2009, il est nommé Président de la chambre départementale FNAIM de Seine-et-Marne, fonction qu'il occupera jusqu'en 2016.